

N° 8075¹⁰

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2022-2023

PROJET DE LOI

portant modification de la loi du 15 juillet 2022 visant à mettre en place un régime d'aides aux entreprises particulièrement touchées par la hausse des prix de l'énergie causée par l'agression de la Russie contre l'Ukraine

* * *

**DEPECHE DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT
AU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DES DEPUTES**

(23.11.2022)

Monsieur le Président,

Me référant à votre lettre datée du 22 novembre 2022 concernant le projet de loi élargi, j'ai l'honneur de vous informer que, dans la mesure où il est inconcevable qu'un projet de loi modificatif entre en vigueur à une date antérieure à l'entrée en vigueur de la loi à modifier, il s'agit en effet d'un redressement d'ordre matériel, qui ne nécessite dès lors pas d'être soumis à l'avis du Conseil d'État par voie d'amendement.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Président du Conseil d'État,
Christophe SCHILTZ

